Inscription dans les bibliothèques de la Ville de Tours
MINEURS (0 à 18 ANS)

PREMIERE INSCRIPTION ☐ **MODIFICATION** ☐

Date 1ère inscription / /

Pour s'inscrire, l'enfant doit être accompagné de l'un de ses parents (muni d'une pièce d'identité).

Responsable*	Père ☐ Mère ☐ Tuteur ☐ Autre (préciser) ☐		
Titre	Mme ☐ M. ☐	**PRENOM**	
NOM			
Adresse			
Code Postal		Ville	
Téléphone domicile		Téléphone portable	
Email			

Je soussigné(e).....autorise les mineurs placés sous mon autorité et dont les noms suivent à :

☐ S'inscrire à la Bibliothèque Municipale de Tours
☐ Emprunter tous documents autorisés par la bibliothèque
☐ Accéder aux ressources électroniques et aux sites Internet
(si oui, présence obligatoire d'un adulte jusqu'à 8 ans révolus)

Je m'engage à respecter le règlement intérieur et la charte Multimédia dont j'ai pris connaissance.

Date : Signature :

* La personne responsable de l'enfant sera contactée en cas de problème.

1

NOM : **PRENOM :**

Né(e) le : à Sexe : féminin ☐ masculin ☐

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Maternelle ☐ Elémentaire ☐ Collège ☐ Lycée ☐

RESERVE AU SERVICE N° CARTE LECTEUR :

2

NOM : **PRENOM :**

Né(e) le : à Sexe : féminin ☐ masculin ☐

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Maternelle ☐ Elémentaire ☐ Collège ☐ Lycée ☐

RESERVE AU SERVICE N° CARTE LECTEUR :

3

NOM : **PRENOM :**

Né(e) le : à Sexe : féminin ☐ masculin ☐

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Maternelle ☐ Elémentaire ☐ Collège ☐ Lycée ☐

RESERVE AU SERVICE N° CARTE LECTEUR :

4

NOM : **PRENOM :**

Né(e) le : à Sexe : féminin ☐ masculin ☐

NOM DE L'ETABLISSEMENT : Maternelle ☐ Elémentaire ☐ Collège ☐ Lycée ☐

RESERVE AU SERVICE N° CARTE LECTEUR :

Merci de remplir ce formulaire lisiblement et avec précision. L'inscription est obligatoire pour tout emprunt de document à domicile ainsi que pour accéder aux ressources électroniques. Les éléments statistiques indispensables à l'évaluation des services sont traités de façon anonyme dans un fichier informatique déclaré à la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL, loi du 6 janvier 1978).